

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

3me CIRCONSCRIPTION

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Le 25 Novembre 1962 une majorité d'électrices et d'électeurs m'accordait sa confiance pour représenter la circonscription à l'Assemblée Nationale.

Mars 1967, terme de mon mandat que j'ai voulu accomplir au service de tous – de la Région et de la Nation.

Notre Région

Les courageuses initiatives des élus locaux, comme les actions engagées dans le secteur privé à titre personnel ou collectif, sont conditionnées par les décisions prises sur le plan national.

La complexité des relations avec les administrations centrales créant parfois des difficultés, je me suis efforcé à les résoudre chaque fois que mon concours fut sollicité.

La Nation

Les discussions budgétaires, l'examen du Plan d'Equipement et des différents textes législatifs m'ont donné l'occasion de faire connaitre mes options économiques, sociales ou législatives dans le cadre de notre politique nationale.

D'autre part, les dépôts de propositions de lois, questions écrites ou orales, ainsi que ma participation à différents débats parlementaires, témoignent de mon intérêt porté à l'ensemble des problèmes posés au cours de la législature qui s'achève.

Pour avoir perçu dans mes responsabilités d'élu l'urgence des réalisations à promouvoir au service des hommes et des collectivités, j'en connais leur diversité : Logement et Urbanisme - Enseignement - Problème des personnes âgées - Situation des handicapés physiques - Inquiétude de la jeunesse - Equipements sociaux, éducatifs et sportifs - Réseau routier, etc...

Pour l'avenir, malgré les progrès réalisés il reste beaucoup à faire. Nous devons préparer notre région à prendre sa juste place dans l'économie du bassin stéphanois - pôle d'équilibre de la métropole Lyon - St-Etienne.

La prospérité régionale ne pourra s'établir qu'en fonction des choix arrêtés sur le plan national. Ainsi, la relance de certains secteurs accusant des fléchissements inquiétants s'opérera sous l'impulsion de nouvelles priorités budgétaires et d'une politique de crédit profondément réformée.

Du Progrès Economique dépendra le Progrès Social. La prochaine législature ne pourra se départir de certains points fondamentaux : Politique des revenus - Réforme de la Sécurité Sociale - Aménagement de la fiscalité, etc...

Demain l'Europe... Ce ne sera pas seulement le Marché Commun mais une communauté d'hommes affirmant leur volonté de Paix, de Progrès et d'indépendance.

Salariés des industries - Agriculteurs - Employeurs - Cadres - Fonctionnaires - Commerçants et Artisans répartis dans les différents cantons de notre circonscription, nous sommes tous concernés et solidaires de notre avenir Il faut en être persuadé et nous engager loyalement dans une tâche commune dont dépend le sort de chacun.

Avec mon suppléant, Monsieur Vincent GOUJON, nous sollicitons votre confiance et vous invitons à voter dès le premier tour.

Remplaçant éventuel

Vincent GOUJON

1er Adjoint au Maire de Saint Chamond

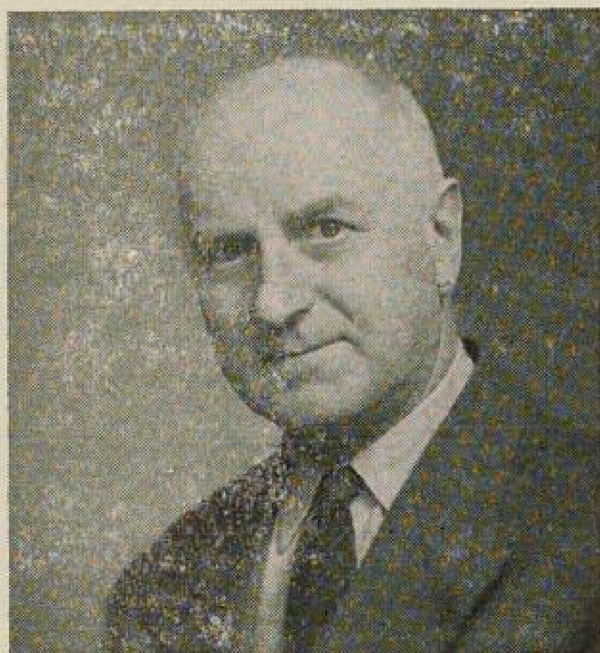
Directeur d'Agence du Crédit Agricole

André CHAZALON

Député Maire de la Grand'Croix

Conseiller Général

p.ésentés par le Centre Démocrate



Electrices, Electeurs,

Monsieur CHAZALON, Député sortant, se présente à nouveau aux prochaines Elections Législatives.

Sollicité pour être son "suppléant", j'ai donné mon accord.

En tant que Maire, Conseiller Général ou Député, M. CHAZALON a fait preuve de qualités d'Administrateur et de dévouement envers la collectivité. Originaire de la Vallée du Gier et bien connu de tous, c'est un homme honnête et consciencieux,

Il n'ignore pas les problèmes relatifs à notre région et s'est employé à leur trouver une solution favorable.

J'apporte témoignage, que lors des contacts pris avec la plupart des Municipalités de la circonscription, les Maires ont rendu hommage à l'activité déployée par M. CHAZALON et l'ont remercié des heureux aésultats obtenus pour leurs communes à la suite de ses interventions. auprès des diverses Administrations.

M. CHAZALON, j'en suis convaincu, mérite votre confiance et le 5 Mars prochain vous l'affirmerez sur son nom.

Le Suppléant :

Vincent GOUJON

1er Adjoint au Maire de St-Chamond

Imp. Charreyron - Grand-Croix